

6.15 OPTIMISER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES : L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Depuis 2009, le numérique constitue un axe fort du volontarisme politique calédonien. En effet, il a été établi à cette date que la Nouvelle-Calédonie devait devenir une véritable « cyber-référence » du Pacifique. Dans cet esprit, un **Plan Stratégique de l'Économie Numérique (PSEN)** a été élaboré par la cellule Économie numérique du gouvernement. La présente politique publique ce fait le relais de ce plan stratégique, véritable « **volet numérique** » de **Nouvelle-Calédonie 2025** (quand bien même son horizon est plus court, en particulier dans un souci d'adaptabilité à des technologies très mouvantes). Ce plan se veut un cadre global de développement qui dépasse la seule vision de développement d'une filière numérique et touche tant le développement des usages que l'aménagement du territoire ou le cadre réglementaire calédonien.

6.15.1 Contexte et indicateurs d'opportunité

a. Contexte général

En Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, le grand public s'est approprié les technologies numériques avec une rapidité sans équivalent dans l'histoire. Il a fallu plus de quatre-vingt ans pour que 50 % de la population calédonienne ait une automobile ; soixante-dix ans pour le téléphone ; cinquante ans pour l'électricité. Il n'aura pas fallu vingt ans pour internet.

Le numérique est, en une dizaine d'années, devenu incontournable dans la vie de nombreux Calédoniens. 65 % des actifs accèdent à internet et 92 % à la téléphonie mobile, plus de 106 000 Calédoniens

disposent d'un compte Facebook, soit presque 43 % de la population (à comparer avec la France, 38 % de la population ; la Belgique, 58 % ; l'Allemagne, 31 % : ou le Canada et les USA, 54 %).

La Nouvelle-Calédonie est entrée de plain-pied dans la culture numérique alors même qu'à l'inverse de pays comme la Corée du Sud, elle n'a pas fait du numérique un cœur de son développement, en dépit d'efforts d'infrastructures conséquents avec la connexion au câble Gondwana. Pourtant, aujourd'hui encore, l'accès au numérique demeure élitiste (par son coût et sa distribution) et moyennement performant (il ne permet pas, pour l'utilisateur calédonien, d'explorer toutes les possibilités du web).

Ainsi, fin 2011, seuls 64 % des lignes téléphoniques sont éligibles à 8Mbits, qui constitue le plus haut débit fourni localement, et 60 % du territoire sont couverts par la 3G. Les efforts de l'OPT conduisent à une évolution rapide de ces données, puisque l'opérateur monopolistique des télécommunications prévoit que 97 % de la population soit couverte par le 3G d'ici fin 2013 ainsi que le raccordement de toutes les tribus du territoire à l'ADSL.

En terme de coûts, il convient de comparer le coût d'un abonnement ADSL dans divers territoires insulaires pour saisir les enjeux en matière de fractures sociales (cf. figure 1).

L'adhésion de la population au numérique se traduit par la mise en œuvre d'un véritable secteur économique. Le secteur « TIC », fort de 246 entreprises identifiées par les services fiscaux, a produit 44 milliards XPF de chiffre

1 COMPARATIF DES TARIFS DES CONNEXIONS INTERNET HAUT DÉBIT

Abonnement mensuel en XPF	Australie	Réunion	Nouvelle-Calédonie
ADSL seul - Débit théorique 8MB	2 850	3 000	7 000
ADSL seul - Débit théorique 20MB	4 750	6 000	Non disponible

d'affaires (données DSF, 2009), et toute chose égale par ailleurs, participerait à hauteur de 6 % du PIB de la Nouvelle-Calédonie. Avec ses 1 200 emplois directs et vraisemblablement tout autant en indirects, c'est une filière à consolider et à développer. L'économie calédonienne est dynamique et le numérique peut servir ce dynamisme pour créer les emplois et les richesses de demain. Elle peut également accompagner le développement de la Nouvelle-Calédonie comme support aux secteurs économiques traditionnels. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant à la lumière de ceux de l'économie mondiale où le numérique est le secteur le plus dynamique, par exemple en France où il représente 25 % de la croissance et a généré 700 000 emplois en quinze ans, le numérique étant ainsi le plus gros créateur d'emploi en France.

b. Les secteurs calédoniens au prisme du numérique

Pour soutenir cette filière calédonienne, dans laquelle l'OPT pèse lourdement, et prendre le train du numérique, des initiatives éparses voient le jour dans les différents secteurs. En voici une synthèse rapide extraite du diagnostic du Plan Stratégique de l'Économie Numérique.

■ Éducation numérique

Les provinces font face au passage du stade des équipements à celui de la « pédagogie ». Des travaux ont été initiés sous forme d'expérimentations (collège de Plum, tableaux blancs interactifs), mais il se pose maintenant la question de la généralisation cohérente à l'échelle du pays. Il n'y a ainsi pour l'heure pas de stratégie numérique homogène à l'échelle du pays en matière d'éducation numérique dans le système éducatif.

■ Formation professionnelle

Dans ce secteur, dans lequel la Nouvelle-Calédonie a des besoins considérables, le numérique pourrait offrir d'ores et déjà des solutions pertinentes, comme les cours en ligne ou les classes virtuelles, bien adaptés au contexte géographique du pays (isolement, faibles densités, temps de transport). Malheureusement, ces pistes ne sont pour l'heure pas exploitées du fait de la faible sensibilité des employeurs, des coûts d'investissements contenus/contenants pour une nouvelle ingénierie de la formation, et des modèles économiques incertains pour une faible clientèle.

■ Santé

Les projets d'infrastructure en cours dans le domaine de la santé (Médipôle de Koutio et hôpital de Koné) apparaissent comme des opportunités formidables pour mutualiser par exemple des outils de télémédecine par la téléprésence et bâtir des projets cohérents dans le domaine de l'administration de la santé et de la e-santé. Le secteur de la santé jouit ainsi d'une vitalité avec la dématérialisation des échanges de la CAFAT avec les professionnels, mais aussi de nombreux projets publics, comme le dossier électronique des patients, encore associatifs, comme le robot de télé-présence présent à Poindimié. Cependant, le chemin vers la e-santé est encore long et nécessite de garantir la sécurité des infrastructures de données et de réformer les dispositifs organisationnels, réglementaires et juridiques, en particulier concernant l'identification des patients et des professionnels.

■ Tourisme

En matière de tourisme, les initiatives sont peu nombreuses et récentes (tour-opérateurs vendant des packages en ligne, billets électroniques pour les lignes intérieures) et l'accès internet sur les lieux d'hébergement locaux n'est pas intégré comme un enjeu important. Les TIC constituent pourtant un support privilégié pour la promotion de la Nouvelle-Calédonie et l'enrichissement de son offre touristique, tant dans la préparation du voyage que dans l'accès à des informations en temps réel.

■ Culture et patrimoine

La stratégie numérique pour la culture, et plus largement la production et la diffusion numérique, ne semblent pas formalisées à ce jour, ni dans la valorisation du patrimoine, ni dans la création culturelle, ni dans la diffusion culturelle. Ainsi, il y a peu de création de contenu créatifs numériques institutionnalisés (par exemple une web TV). Ce sont les artistes qui se sont aujourd'hui emparés du numérique, au travers du web 2.0 et des réseaux sociaux. Pourtant les détenteurs de patrimoine partagent une même problématique de numérisation et de conservation du patrimoine culturel du pays. Seule l'Académie des Langues Kanak, avec un partenariat avec Google pour la numérisation des langues locales, semblent s'investir pleinement dans ce champ.

Il est à noter aussi la faiblesse de l'administration électronique en Nouvelle-Calédonie (absence de formulaire téléchargeable, de paie pour les PV), à l'exception notable de la géomatique, dans laquelle la Nouvelle-Calédonie possède un véritable savoir-faire, avec des sites institutionnels de type vitrine, et la faible capacité des institutions à utiliser le numérique pour communiquer et construire avec les citoyens.

Enfin, il convient de souligner le manque de ressources formées en informatique en Nouvelle-Calédonie et la nécessité de créer ou de favoriser des formations spécifiques dans ce domaine, que ce soit dans les métiers du multimédia (par exemple, avec

le projet de l'école du multimédia et du numérique) ou dans l'ingénierie des systèmes d'information, de programmation ou de concepteur-architecte informatique.

Ce rapide tour d'horizon permet de constater le chemin qu'il reste à parcourir à la Nouvelle-Calédonie pour devenir une cyber-référence du Pacifique.

Ainsi, pour résumer, voyons la matrice forces/faiblesses/opportunités/menaces pour le défi du numérique en Nouvelle-Calédonie (extrait du diagnostic du PSEN) :

2 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET RISQUES POUR LE NUMÉRIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Forces	Opportunités
<p>Une bonne couverture des services numériques : 92 % des foyers éligibles à l'internet et 93 % de la population éligible à la mobilité au 3e trimestre 2011.</p> <p>La présence d'un câble optique sous-marin reliant la Calédonie au reste du monde.</p> <p>L'OPT dispose de capacité d'investissement pour combler la fracture numérique à moyen terme.</p> <p>Un secteur des TIC représentant 6 % du PIB.</p> <p>Une croissance économique qui renforce les investissements dans les projets TIC innovants.</p> <p>Une administration dynamique qui porte des projets numériques de plateformes de services pour optimiser les relations avec les usagers.</p> <p>Un équipement dans les établissements scolaires relativement répandu.</p> <p>Une volonté forte du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui se traduit par la mobilisation de budgets importants en faveur de l'économie numérique : école numérique, lutte contre la fracture, développement de téléservices, dématérialisation des actes administratifs, etc.</p> <p>La création d'un Observatoire Numérique, outil de mobilisation partenariale.</p> <p>La mise en place au niveau du secrétariat général du gouvernement de la cellule économie numérique, outil d'accompagnement au pilotage stratégique et à la mise en œuvre du PSEN.</p>	<p>Présence de 5 opérateurs de services internet qui créent les conditions d'un marché concurrentiel.</p> <p>La présence de plusieurs Datacenters qui devrait permettre de structurer les offres de services vers le marché national et international.</p> <p>Les potentiels de marché de la numérisation, de l'archivage électronique et des services associés est une opportunité de développement de savoir-faire.</p> <p>Les conditions de mutualisation et d'interopérabilité doivent être créées pour optimiser les relations aux usagers et maîtriser les coûts de l'administration.</p> <p>Des projets innovants testés avec succès dans la santé dont les conditions de reproductibilité ne demandent qu'à être validées au plan juridique.</p> <p>Le développement des TIC doit permettre de réduire la fracture entre les territoires et les populations, avec des actions orientées vers l'éducation, la santé, l'administration électronique, etc.</p> <p>Le tourisme est un secteur qui peut profiter pleinement du développement des TIC.</p> <p>Les grands projets structurants, en particulier dans le domaine de la santé, doivent intégrer la dimension numérique.</p> <p>Une gouvernance à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie en cours de structuration dans le champ du numérique.</p>
Risques	Faiblesses
<p>Une taxe téléphonique prélevée sur l'OPT qui peut être un frein dans l'évolution de l'offre.</p> <p>Un fonctionnement des acteurs économiques à rendre plus cohérent pour favoriser les actions mutualisées et les économies d'échelle.</p> <p>Un dispositif de confiance numérique à renforcer - signature électronique, cryptologie, tiers de confiance - et réglementation associée.</p> <p>Le e-commerce est perçu d'abord comme une concurrence déloyale qui va fragiliser les TPE et créer du chômage, alors même qu'il peut être un formidable moteur de développement de la filière TIC.</p> <p>Sur la préservation du patrimoine et de la culture Kanak, le numérique pouvant être perçu comme un risque de ne plus maîtriser la diffusion.</p>	<p>Une qualité de service numérique à renforcer pour développer une offre à valeur ajoutée de classe mondiale.</p> <p>Des entreprises du secteur numérique trop petites nécessitant un accompagnement dans leur structuration filière « TIC ».</p> <p>Des actions de formation initiale et continue en matière de TIC à multiplier.</p> <p>Des actions de sensibilisation aux TIC vers les familles et la population dans son ensemble pas assez nombreuses d'où un manque de connaissance et de maîtrise de l'outil.</p> <p>A l'école, une utilisation pédagogique de l'outil numérique à ses débuts.</p>

6.15.2 Objectifs, résultats attendus et moyens

a. Les objectifs stratégiques et les axes principaux

■ Le PSEN vise cinq objectifs :

- favoriser un accès équitable aux services pour tous les citoyens ;
- développer de nouvelles compétences et des activités innovantes créatrices de valeur ajoutée ;
- moderniser les usages et les pratiques des services publics et développer les contenus numériques ;
- mettre en place les principes d'une bonne gouvernance du numérique ;
- engager la Nouvelle-Calédonie vers l'innovation numérique pour en faire une « cyber référence » dans le Pacifique insulaire.

Le diagnostic a permis d'identifier les grands enjeux qui sous-tendent la dématérialisation de l'économie et la pénétration des technologies de l'information et de la communication dans la communauté calédonienne. Le PSEN, s'articule ainsi selon trois axes principaux.

■ Développer, soutenir, valoriser les usages numériques pour tous les citoyens et sans contrainte géographique

Quatre domaines peuvent ici être privilégiés : l'éducation, la formation professionnelle, la santé (au sens administration de la santé) et l'administration électronique.

Ainsi, le PSEN sera complété par le Schéma Directeur pour l'Administration Électronique (SDAE), en cours d'élaboration, dont l'objectif est de poser un cadre de cohérence et de confiance partagé entre les acteurs du service public pour accélérer le développement des télé-services et mieux répondre aux besoins des usagers.

■ Moderniser le secteur de l'économie traditionnelle tout en accentuant le développement économique grâce au numérique

Il s'agit de :

- développer une filière numérique et d'enseignement numérique (développement des compétences internes à la Nouvelle-Calédonie) ;
- faciliter et accompagner le développement de nouvelles sociétés créatrices d'emploi et de valeur ajoutée (formation, logistique, etc.) ;
- développer le télétravail (réduction des distances et gains financiers) ;
- développer le e-commerce.

■ Sécuriser les dispositifs juridiques et réglementaires qui permettront d'asseoir les 2 premiers points (usages et services) ; assurer un aménagement numérique en adéquation avec le PSEN

- Mise à jour juridique des textes qui permettront le développement des projets numériques sur l'ensemble du territoire : réglementation, occupation domaniale, Wi-Fi public, télé-services, etc.
- étude sur la régulation de marché et l'optimisation de la commande publique.
- création d'une instance du numérique à l'échelle du territoire (le « Conseil du numérique »).

b. Les actions mises en place

Concrètement, le PSEN, proposé par l'ensemble des partenaires du gouvernement, se décline en 33 actions.

CONFIANCE NUMÉRIQUE	
1	Audit légal et réglementaire
2	Initiatives et actions collectives
3	Normes de construction et d'urbanisme
4	Occupation du domaine public
5	Bornes publics Wi-Fi
6	Réglementation en matière de formation professionnelle
7	Optimisation de la commande publique
8	Étude relative à la régulation et à l'organisation du marché
9	Création d'une administration de mission – gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
10	Clarification des relations avec les autorités administratives indépendantes
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
11	Mise en place d'un fonds de développement numérique
12	Programme de création de cases numériques
13	Raccordement des établissements scolaires à l'internet
14	Déploiement d'un réseau de visioconférence dans les établissements de santé
15	Déploiement d'un réseau de visioconférence dans les établissements de formation professionnelle
16	Déploiement et maintenance des équipements terminaux dans les établissements scolaires
17	Développement de la maintenance des équipements informatiques en tribus
DÉVELOPPEMENT DES USAGES	
18	Mettre en place un environnement numérique de travail (ENT) au niveau des établissements scolaires
19	Développer et faire l'acquisition de contenu pédagogique
20	Archiver et diffuser les contenus pédagogiques via un portail pédagogique
21	Mettre en place un comité école numérique
22	Mettre en place un portail de type mon-service-public.nc
23	Accompagnement au changement des entreprises et administration à la FOAD
24	Appel à projet pour la création de cursus de formation dans des domaines spécifiques
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
25	Développement de la filière numérique : étude d'identification et de positionnement
26	Étude de faisabilité pour la création d'une pépinière sur Nouville
27	Création d'un incubateur dédié aux entreprises innovantes
28	Incitation à l'essaimage dans la filière numérique
29	Développement d'une filière d'enseignement numérique
30	Sensibilisation des TPE et PME calédoniennes à l'usage des TIC
31	Étude de faisabilité : le télétravail comme élément de dynamique territoriale
32	Ouverture des données publiques : <i>Open Data</i>
33	Étude d'opportunité de mise en place d'un réseau régional de télécoms

Le détail de ces actions, et de leur calendrier de mise en œuvre, est consultable dans le PSEN.

c. Gouvernance du PSEN

La mise en œuvre du PSEN s'appuiera sur deux niveaux de gouvernance : un niveau stratégique et un niveau opérationnel.

Pour réaliser le pilotage stratégique du plan, il est proposé de créer un Conseil du numérique dont les membres seraient un ou plusieurs représentants du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des représentants du Congrès, du Sénat coutumier, de chacune des provinces, de chaque association de maires, ainsi qu'un représentant du Haut-Commissariat de la République. L'OPT y serait représenté, ainsi que les chambres consulaires.

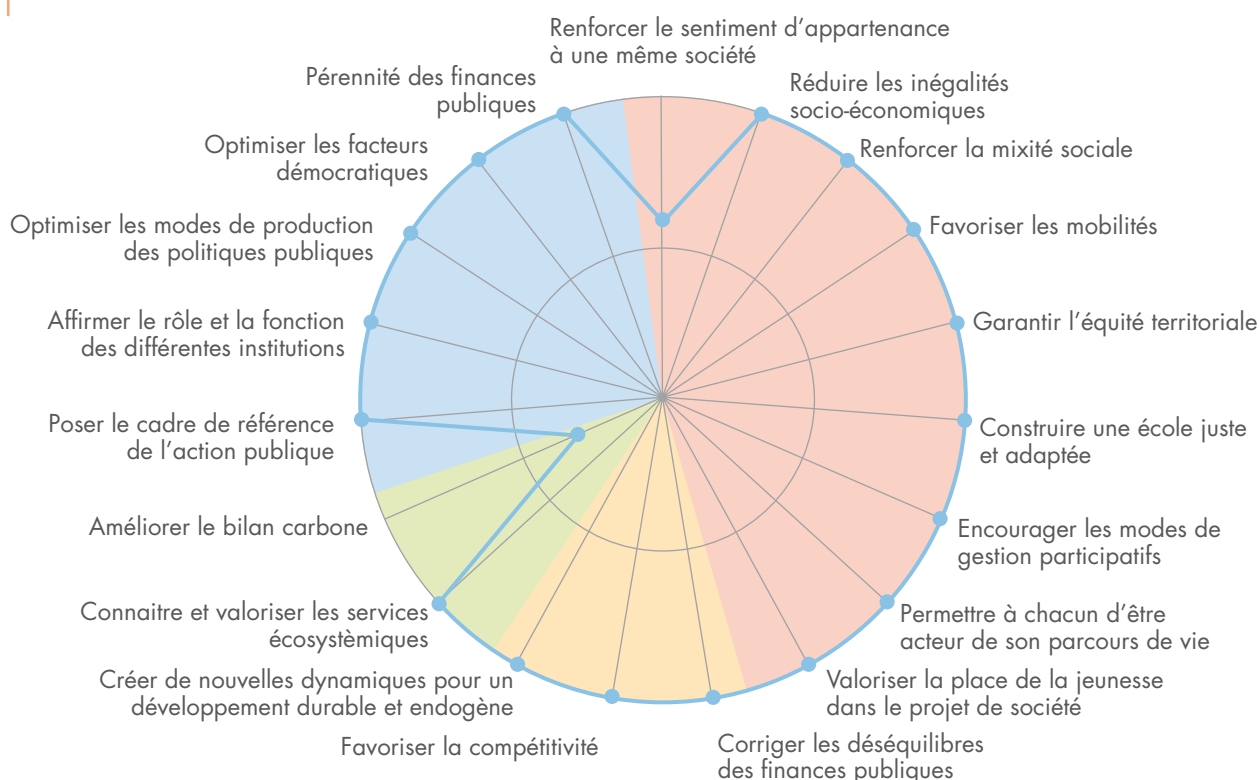
La mise en œuvre effective des actions du PSEN (niveau opérationnel) sera confiée à des comités thématiques dédiés à chaque actions ou groupe d'actions. La cellule Économie numérique du gouvernement devra évoluer afin d'assurer le suivi et la cohérence des actions.

Il est proposé la création, à partir de l'actuelle cellule, d'une structure renforcée en compétences et effectifs, qui serait également administration de support pour le Conseil du numérique. Cette nouvelle entité aura également vocation à gérer le Fonds de Développement du Numérique (FODEN), qui constitue l'une des actions du PSEN.

6.15.3 Transversalités du développement de l'économie numérique

Au regard de ces axes de développement et de l'ampleur des domaines touchés par le numérique, il apparaît que le développement de l'économie numérique doit être intégré dans toutes les autres politiques publiques, devenant ainsi un véritable projet de société pour la Nouvelle-Calédonie, ce qui se traduit par le diagramme ci-dessous qui illustre l'influence de la politique publique numérique dans l'ensemble des orientations fondamentales.

4 OPTIMISER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES : LE NUMÉRIQUE



Plus on s'éloigne du centre du diagramme, plus la politique publique contribue à l'orientation fondamentale.

- Vers une société cohésive basée sur la confiance et la solidarité
- Vers un éco-territoire
- Vers un modèle de développement pérenne
- Vers une nouvelle gouvernance